

Les représentations sociales dans le discours public sur les autoroutes de l'information

Marc Lemire

Volume 18, numéro 2, 1999

Démocratie et réseaux de communication

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040174ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040174ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemire, M. (1999). Les représentations sociales dans le discours public sur les autoroutes de l'information. *Politique et Sociétés*, 18(2), 83–100.
<https://doi.org/10.7202/040174ar>

Résumé de l'article

Portant sur un projet dont on peut se demander s'il est réalisable dans sa forme idéalisée, le discours que tiennent les acteurs publics sur les autoroutes de l'information incite à réfléchir. Ce discours fait du projet un impératif de la modernité et une solution incontournable aux difficultés économiques, politiques, sociales et culturelles. Pourtant, les gouvernements ont mené peu de recherches approfondies sur la contribution de ces réseaux numériques au progrès social effectif. Cet article vise à démystifier ce discours en étudiant les représentations sociales auxquelles il renvoie. Ce discours, bien que présenté comme une parole attrayante et dépolitisée, sert des fins politiques.

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DANS LE DISCOURS PUBLIC SUR LES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

Marc Lemire*

Université du Québec à Montréal

La mise en place des autoroutes de l'information n'est pas qu'un phénomène technique; elle constitue un processus complexe de transformation sociale. Ce processus a été stimulé par des stratégies de compétitivité industrielle et par un programme politique d'envergure adopté au milieu des années 1990 par les gouvernements de la plupart des pays très industrialisés¹. Tel que présenté par les autorités politiques du Québec et du Canada, ce programme, qui s'inscrit dans le projet d'informatisation sociale, vise à favoriser le développement socio-économique par l'utilisation et la généralisation des nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC) dans l'ensemble des secteurs d'activité sociale. C'est donc un véritable projet de société que l'on propose à la population, celui d'une société au sein de laquelle les NTIC, et plus largement la communication, deviennent une donnée centrale et se voient attribuer un potentiel hautement libérateur.

Le projet de *société de l'information* n'est cependant pas nouveau; il a déjà été formulé à l'apparition de la télévision, du micro-ordinateur ou du satellite². Il resurgit avec les autoroutes de l'information, en

* L'auteur tient à remercier Anne-Marie Gingras pour ses précieux commentaires, ainsi que les évaluateurs anonymes de la revue.

1. Thierry Vedel, « Les politiques des autoroutes de l'information dans les pays industrialisés. Une analyse comparative », *Réseaux*, juillet-août, n° 78, 1996, p. 11-28; Alain His (dir.), *Multimédia et communication à usage humain. Vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information*, coll. Dossier pour un débat, n° 66, Paris, Transversales science/culture, mai 1996; Jean-François Marchipont, *Les nouveaux réseaux de l'information. Enjeux et maîtrise de la société de l'information*, Paris, Continent Europe, 1995; et Jean-Guy Lacroix, Bernard Miège et Gaëtan Tremblay (dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Québec/Grenoble, Presses de l'Université du Québec/PUG, 1994.
2. On peut lire à ce sujet Philippe Breton et Serge Proulx, *L'explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris/Montréal, La Découverte/

Marc Lemire, GRICIS, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3P8.

Courriel : lemire.marc@uqam.ca

propulsant au premier plan un ensemble de promesses et d'espoirs fédérateurs que les innovations précédentes n'ont pas réussi à réaliser. Quelles sont ces promesses ? Comment imprègnent-elles les stratégies développées par les autorités politiques du Québec et du Canada ? En quoi viennent-elles masquer les enjeux que représente la mise en place des autoroutes de l'information ? Telles sont les questions examinées dans le présent article.

Nous analysons tout d'abord le contenu des discours que tiennent les acteurs politiques et économiques et les journalistes québécois et canadiens, trois catégories d'acteurs ayant une forte capacité d'expression et de médiatisation dans l'espace public. Cette première partie de l'article rend compte de l'égale contribution de ces acteurs publics à l'entretien d'un imaginaire mythique en amont du programme des autoroutes de l'information³. Nous étudions ensuite les représentations inhérentes aux principaux rapports d'experts et documents officiels sur les autoroutes de l'information émis par les gouvernements canadien et québécois. Il est ainsi possible de découvrir le contexte culturel dans lequel sont élaborées les stratégies gouvernementales et, surtout, de montrer la prégnance d'un imaginaire fertile au sein même des textes fondateurs du programme politique. Ce retour aux discours et aux textes antérieurs est essentiel si l'on veut comprendre la dynamique actuelle que les promoteurs de NTIC cherchent à présenter, à tort, comme naturelle et apolitique.

LA CONSTRUCTION SOCIALE DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

Tout programme politique, comme toute innovation technologique, est un construit social, c'est-à-dire un processus élaboré par des acteurs sociaux qui interagissent dans un contexte soumis à des conditions dites objectives (les politiques publiques en place, les structures industrielles ou organisationnelles, les cadres législatifs et réglementaires, les techniques implantées et les usages sociaux, etc.). Le discours qui anticipe et accompagne le changement technologique est une donnée non négligeable de ce processus : il nourrit un imaginaire qui reflète différentes conceptions du monde, de la société, des individus et de la technique⁴.

Boréal, 1989; Armand Mattelart, *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte, 1994; Pierre Moeglin, *Le satellite éducatif. Média et expérimentation*, Paris, CNET/Réseaux, 1994.

3. Pour une justification de ce point de vue en amont, lire: Philippe Breton, « L'esprit et la matière. Bref plaidoyer pour une sociologie amontiste des techniques », dans Jacques Prades (dir.), *La Technoscience. Les fractures des discours*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 45-51.

4. Voir entre autres les travaux de Victor Scardigli: *Le sens de la technique*, Paris,

Résumé. Portant sur un projet dont on peut se demander s'il est réalisable dans sa forme idéalisée, le discours que tiennent les acteurs publics sur les autoroutes de l'information incite à réfléchir. Ce discours fait du projet un impératif de la modernité et une solution incontournable aux difficultés économiques, politiques, sociales et culturelles. Pourtant, les gouvernements ont mené peu de recherches approfondies sur la contribution de ces réseaux numériques au progrès social effectif. Cet article vise à démystifier ce discours en étudiant les représentations sociales auxquelles il renvoie. Ce discours, bien que présenté comme une parole attrayante et dépolitisée, sert des fins politiques.

Abstract. The public discourse on Information Highways (IH) arise interrogations. Is their implementation possible as described in an idealized form? Actual discourse presents IH as an imperative of modernity as well as a remedy for our economic, political, social and cultural flaws. But few researches were conducted by governments in order to explain the actual contribution of numeric networks to social progress. This article seeks to demystify the imaginary dimension of the discourse on IH. Such a discourse albeit presented as attractive and depoliticized seeks political ends.

Certaines études ont souligné la place qu'a occupé le discours *politico-prospectif* des promoteurs de la sphère politique, dans la préparation des esprits et la gestion de l'opinion publique lors du déploiement de la télématique⁵. D'autres ont observé la contribution que les propos de certains romanciers, vulgarisateurs et journalistes ont apportée à la construction sociale des nouvelles techniques⁶. Quant à nous, nous voulons montrer l'homogénéité des discours politique, économique et journalistique qui nourrissent les espoirs des citoyens face au déploiement des autoroutes de l'information. Nous avons donc procédé à l'analyse thématique d'un corpus de 30 textes écrits de 1994 à 1997 par des acteurs politiques et économiques et par des journalistes du Québec et du Canada⁷. Par acteurs publics, on entend des individus,

PUF, 1992 et « Nouvelles technologies : L'imaginaire du progrès », dans Alain Gras et Sophie L. Poirot-Delpech (sous la responsabilité de), *L'imaginaire des techniques de pointe. Au doigt et à l'œil*, Paris, L'Harmattan, 1989.

5. Jean-Guy Lacroix, Gaëtan Tremblay et Gilles Pronovost, « La mise en place de l'offre et la formation des usages des NTIC. Les cas de Vidéoway et de Télétel », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 21, 1993, p. 79-122; Lise Santerre, « Démocratie et discours sur les nouvelles technologies », dans Laperrière et autres, *Une démocratie technologique ?*, Montréal, ACFAS-GRID, 1988, p. 71-78.
6. Patrice Flichy, *L'innovation technique*, Paris, La Découverte, 1995.
7. Une description détaillée de la méthodologie et des résultats est présentée dans *L'imaginaire des autoroutes de l'information, Le discours des acteurs publics québécois et canadiens*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, août 1997.

des entreprises ou des institutions en position d'influence dans l'espace public⁸. La **période couverte** correspond à la phase initiale du **programme** des autoroutes de l'information, lorsque l'innovation n'existait principalement qu'à l'état de projet et de discours.

Les promesses et les transformations annoncées dans les discours d'acteurs publics

On observe d'abord la façon dont les acteurs publics envisagent la transformation occasionnée par les autoroutes de l'information. Elle est définie suivant cinq catégories de qualificatifs⁹.

La première catégorie évoque *la nouveauté*. Elle se traduit par différents termes et expressions : révolution, ère nouvelle, big bang, changement radical, tournant crucial, bouleversement, ère post Gutenberg, étape historique. La deuxième désigne *la communauté et le territoire* qualifiés ainsi : village global, village de Marshall McLuhan, village électronique et village numérique ; méga réseau de communication, cyberspace électronique planétaire, tissu de réseaux, place publique, espace cybernétique, instrument collectif et appareil de liaison. Une troisième série évoque *le savoir* : société de l'information, ère de l'information, réseaux de connaissances, base de la connaissance du XXI^e siècle. Une quatrième série renvoie à l'idée de *défi* : vaste chantier, etc. Enfin, un ensemble de qualificatifs mixtes peut être relevé : révolution du savoir, nouveau medium de communication, ère interactive, galaxies virtuelles. Ce sont là certaines des images fortes, toutes positives, auxquelles est associé le projet d'autoroutes de l'information.

Les discours des acteurs publics contiennent des promesses regroupées ici sous quatre principales catégories. La plus importante, en terme d'occurrence, renvoie au progrès socioculturel à travers les

8. Dans le cas présent, les acteurs économiques sont ceux du milieu des affaires et de l'industrie. À titre d'exemple, le corpus inclut des communiqués diffusés par *Cogeco* et *Télébec*, des discours prononcés par des chefs d'entreprise tel Louis A. Tanguay de *Bell Canada*, et des documents rédigés par d'autres acteurs du milieu, notamment Jean-Guy Rens, consultant pour *ScienceTech*. Les discours journalistiques sont tirés de magazines grand public, tels *L'Actualité*, *Québec Science*, *Présence Magazine*, *Sélection du Reader's Digest*, *Coup de pouce* et *Protégez-vous*. Enfin, en ce qui a trait aux acteurs politiques, on retrouve entre autres des textes de John Manley (alors ministre fédéral de l'Industrie), Lloyd Axworthy (ministre des Affaires étrangères), Jacques Parizeau (premier ministre du Québec) et Louise Beaudoin (ministre de la Culture et des Communications).

9. Dans ce texte, les catégories thématiques sont décrites par ordre de fréquence des thèmes (lorsque cette répartition est possible), accompagnées des exemples les plus révélateurs.

thèmes de l'accès à la connaissance et à la culture (ou diffusion de la connaissance et de la culture) et de l'ouverture sur le monde (ou de rapprochement du monde). Le progrès socioculturel est évoqué dans presque tous les discours, particulièrement dans ceux des journalistes. « Enfoncés dans nos fauteuils, nous pourrions consommer, travailler, nous distraire, nous informer, communiquer avec la planète », écrit-on dans un magazine religieux publié par les Dominicains¹⁰. Tout aussi optimiste est le discours des acteurs économiques : par exemple, il ne sera plus nécessaire de fréquenter les établissements d'enseignement, puisque la formation sera livrée directement au bureau ou à la maison¹¹. De même, celui des acteurs politiques pour qui les autoroutes de l'information seront une nouvelle façon d'assurer la « survie » de la culture québécoise¹² et le raffermissement du lien national canadien¹³. Si, au XIX^e siècle, le chemin de fer transcontinental avait donné au Canada son caractère de nation, les NTIC du XXI^e siècle devraient unir sa population « plus étroitement et plus complètement que jamais¹⁴ ».

Tout en évoquant les espoirs de transformation socioculturelle, les acteurs publics parlent de *progrès technique, économique et politique*. Concernant le progrès technique, il font souvent miroiter l'accessibilité des autoroutes de l'information. Celles-ci sont alors élevées au rang d'outil universel, accessible idéalement aux moins fortunés et aux moins instruits grâce à une politique de limitation des coûts d'accès (voire de gratuité dans certains cas) et grâce à un accroissement de la convivialité des appareils techniques. S'agissant du progrès économique, les acteurs publics – les acteurs économiques surtout – soutiennent que les autoroutes de l'information contribueront à l'emploi, à la compétitivité et à l'économie dans son ensemble. Ainsi les représentants de l'industrie du câble affirment-ils pouvoir « attirer de nouveaux investissements » et « stimuler l'emploi partout au Canada », à la condition toutefois que la mise en place des autoroutes de l'information ait lieu dans un cadre pleinement concurrentiel¹⁵.

10. Claude Marcil et Lise Ravary, « L'autoroute électronique nous propulse vers l'an 2000 », *Présence Magazine*, juin/juillet 1994, p. 18-25.

11. Bell Canada, « L'effet habilitant; l'infoute et l'économie canadienne; Sirius et éducation; Avantages de l'infoute pour les consommateurs », *Le projet Sirius* [En ligne], Adresse URL: <http://www.bell.ca/bell/fr/autor/sirius> (page consultée le 3 juin 1997).

12. Jacques Parizeau, « On est sept millions, faut se brancher ! », allocution prononcée par le Premier ministre du Québec lors du dépôt du rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, Montréal, 26 juillet 1995.

13. Lloyd Axworthy, « La politique étrangère à l'âge de l'information », notes pour une allocution du ministre canadien des Affaires étrangères, Ottawa, 6 décembre 1996.

14. *Ibid.*

15. Visio.com (une organisation formée autour de l'industrie du câble au Canada),

Enfin, les promesses liées au *progrès politique* viennent surtout d'acteurs politiques qui parlent de la démocratie et de la saine gestion. On laisse notamment planer l'espoir que la population canadienne pourra «faire valoir en direct» ses idées et ses préoccupations auprès du gouvernement, ce qui reviendrait à faire de ces réseaux électroniques «un des remparts de notre démocratie¹⁶». On affirme même qu'en apprenant à utiliser les NTIC, «les individus peuvent avoir autant d'emprise que les gouvernants sur le cours des événements¹⁷». C'est pourquoi, entre autres, on soutient que «la révolution de l'information est profondément démocratique¹⁸».

Ces différentes promesses s'entremêlent dans les discours et ajoutent une portée symbolique au projet d'infrastructures techniques. Malgré l'antinomie de certaines aspirations, elles se retrouvent toutes portées simultanément par un même discours, laissant espérer une harmonie presque parfaite entre chacune d'elle. Ainsi donne-t-on l'impression qu'il est possible de pleinement défendre, d'une part, les aspirations de libre concurrence économique sur le plan international, et, d'autre part, la coopération internationale et la contribution au développement socio-économique des pays du tiers monde. Ou encore de chercher à la fois la valorisation humaine et professionnelle des employés de l'État et la rationalisation de plus en plus forte de leur travail. Un parallèle peut aussitôt être établi entre les discours des acteurs publics et le discours mythique. Selon Roland Barthes¹⁹, le discours mythique abolit la complexité des actes humains, supprime toute dialectique, explique et normalise les faits complexes. Par son effet sécurisant, il favorise la confiance et, partant, la mobilisation.

De fait, dans les discours analysés, les NTIC sont présentées comme une panacée, malgré les conséquences négatives et les risques qu'elles induisent. Les acteurs publics se veulent stimulants et laissent peu de place aux questionnements sérieux quant aux effets pervers sur l'économie, l'accessibilité, la santé psychologique et intellectuelle, la communication humaine, etc. Seuls les journalistes présentent à l'occasion, mais uniquement à propos du progrès économique, des

« Les retombées », Tout est possible avec le câble, un site de l'industrie canadienne du câble [En ligne], Adresse URL: <http://206.116.88.72/french1/index.html> (page consultée le 17 juin 1997).

16. John Manley, « Notes pour une allocution prononcée par l'honorable John Manley, ministre de l'Industrie, devant le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information », Ontario, 3 avril 1997.

17. Lloyd Axworthy, « La politique étrangère du Canada dans un monde en pleine mutation », notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères à une réunion du Forum national sur la politique étrangère, Winnipeg, 13 décembre 1996.

18. *Ibid.*

19. Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.

positions divergentes. Pour le reste, ils recourent à des arguments tout aussi accrocheurs suggérant l'existence d'un lien de causalité quasi direct entre l'utilisation de ces techniques nouvelles et l'amélioration des conditions subjectives et objectives de l'existence humaine.

Les sentiments à l'égard des autoroutes de l'information

Au-delà des écrits, les discours publics laissent transparaître des sentiments, des attitudes, des rapports affectifs qu'entretiennent les acteurs publics à l'égard des autoroutes de l'information. Trois catégories de sentiments retiennent ici notre attention : délivrance, impératif et maîtrise.

La plupart des acteurs publics sous-entendent que les NTIC libéreront les individus, les groupes et les organisations des contraintes aussi bien spatiales, temporelles, organisationnelles qu'individuelles. Par exemple, les autoroutes de l'information sortiraient les enseignants de leur isolement professionnel²⁰. Elles permettraient aux pays du tiers monde de mieux s'affirmer et de pallier certains manques en leur apportant des outils techniques « essentiels »²¹. Elles aideraient même certaines personnes, confinées à la maison pour diverses raisons, à trouver l'âme sœur²².

Les acteurs publics, et fréquemment les journalistes, présentent les autoroutes de l'information comme une réalité inévitable, voire comme un impératif. Le ton est parfois ironique et frôle même la culpabilisation : « Impossible de l'ignorer. La révolution est déjà bien amorcée (...) Deux choix s'offrent à nous : déménager dans un coin reculé, avec un métier à tisser et un pigeon voyageur, ou encore faire face à la musique et essayer d'y comprendre quelque chose²³ ». Dans la même veine, l'acteur économique avance à plusieurs reprises que les autoroutes de l'information seront « impitoyables » pour les collectivités qui resteront en retrait²⁴. Il n'est donc pas surprenant que l'avertissement soit continuellement assorti d'un constat de retard.

20. Jacques Parizeau, « Notes pour une allocution du premier ministre, monsieur Jacques Parizeau, à l'occasion de la conférence socio-économique sur les technologies de l'information et des communications en éducation », Québec, 25 janvier 1996.

21. Lloyd Axworthy, « La politique étrangère... », *op. cit.*

22. Mark Nichols, « Bientôt sur vos écrans : l'autoroute électronique », *Sélection du Reader's Digest*, août 1994, p. 66-70.

23. Jean-Hugues Roy, « L'autoroute électronique : où nous conduit-elle ? », *Coup de pouce*, vol. 12, n° 7, 1995, p. 32-37.

24. Jean-Guy Rens (consultant en télécommunications pour ScienceTech), « Le Québec possède une autoroute de l'information et ne le sait pas. Autoroute de l'information : Québec suspend la distribution des fonds », *Les Affaires*, samedi 12 novembre 1994, p. 34.

L'argument prend d'ailleurs parfois un accent fataliste qui peut surprendre, comme ici de la part d'un personnage politique : « L'avenir du Canada est en grande partie lié à celui de l'autoroute de l'information²⁵ ».

L'argumentation donne nettement l'impression que les instigateurs du projet en maîtrisent la mise en œuvre. Les acteurs politiques et économiques, surtout, estiment qu'ils exercent un contrôle adéquat sur le processus. Leurs propos encouragent la population à avoir confiance en leur initiative. Ils font également apparaître comme non légitime tout débat sur la façon dont les NTIC sont mises en place.

La convergence des discours

Malgré les différences intrinsèques qui les distinguent, tous ces discours se font alléchants, mobilisateurs et laissent très peu de place à l'argumentation critique. Ils sont chargés d'un imaginaire nettement favorable à l'implantation des autoroutes de l'information, imaginaire qui est par ailleurs transmis par des énoncés descriptifs invitant à considérer les virtualités comme d'évidentes réalités. Les énoncés descriptifs au sujet des stratégies de déploiement, de la nature des technologies en présence et de leurs multiples applications donnent force au discours en situant les NTIC dans l'ordre actuel et normal des choses.

Pareil discours doit être remis dans son contexte. D'une part, il s'insère dans un environnement idéologique favorable à l'introduction de nouvelles techniques d'information et de communication²⁶. D'autre part, et il est important d'insister sur ce point, il s'inscrit dans des actions stratégiques qui, tout en étant spécifiques à chaque catégorie d'acteurs²⁷, conduisent à la formulation d'énoncés accrocheurs concernant les autoroutes de l'information. Quand il vient du journaliste, ce discours est lié à l'intention de plus en plus manifeste de

25. John Manley, « Notes pour une... », *op. cit.*

26. Lionel Levasseur, « Les autoroutes de l'information : un nouveau contrat social ? », *Quaderni*, n° 26, été 1995, p. 7791 ; Armand Mattelart, « Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre 1995, p. 4-5 ; Philippe Breton, « Quand s'usent les idéaux. Informatique et utopie », *Le Monde Diplomatique*, n° 470, mai 1993, p. 32 ; et Serge Proulx, « Autoroutes électroniques de l'information » : le retour en force de l'idéologie de la communication, Colloque « Démocratie et NTIC : Vers une nouvelle alliance ? », Congrès de l'ACFAS, Montréal, mai 1994.

27. Au contraire des acteurs économiques, pour qui prédominent les intérêts financiers, et des acteurs politiques, qui font face à des exigences de régulation et de légitimation, les journalistes cherchent à diffuser une information qui corresponde en particulier aux attentes du lectorat et de la direction de l'entreprise de presse.

séduire et de fidéliser le lectorat²⁸. C'est en partie ce qui explique le traitement racoleur accordé au thème des autoroutes de l'information. Par ailleurs, chez les acteurs politiques et économiques, ce discours s'inscrit directement dans une stratégie planifiée de *publicisation* du projet. Comme nous le verrons dans les pages suivantes, ce discours vient directement appuyer leur objectif commun qui est le déploiement maximal des NTIC dans tous les sphères d'activités.

LES REPRÉSENTATIONS INHÉRENTES AUX STRATÉGIES POLITIQUES

Les promesses étudiées plus haut sont liées à des contextes culturels particuliers qui transcendent notamment les stratégies adoptées par les gouvernements des pays très industrialisés. Certes, ces stratégies dépendent des régimes politiques, de la législation, des valeurs, des idéologies et des cultures propres à ces pays. Comme le fait Thierry Vedel²⁹, on peut néanmoins dégager des rapports d'experts et documents officiels certaines représentations communes. En nous appuyant sur les observations de cet auteur concernant les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon, nous montrerons que la même structure argumentaire initiale et, donc, que le même système de représentations s'observe au Québec et ailleurs au Canada. Le consensus porte sur quatre éléments : la force inéluctable du progrès, les retombées économiques, les espoirs socio-politiques générés par le projet et les modifications réglementaires et législatives inhérentes au succès des autoroutes de l'information.

28. Le travail journalistique est fortement soumis à des contraintes formelles et informelles inhérentes à l'organisation et à la profession, qui favorisent l'adoption d'un style d'écriture et d'un angle d'approche qui capte l'intérêt des lecteurs (Jean Charron et Jean De Bonville, « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, vol. 17, n° 2, 1996, p. 51-97). Plus encore, le travail journalistique est en partie assujéti à la promotion des modes de vie dominants (Yves De la Haye, *Journalisme, mode d'emploi*, Grenoble, La pensée sauvage/Ellug, 1985). D'ailleurs, comme le montre Anne-Marie Gingras (« Les médias, l'opinion publique et le Parlement », dans Manon Tremblay et Marcel R. Pelletier, *Le système parlementaire canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 83-99), le concept d'« appareil idéologique d'État » proposé par Althusser est encore très pertinent pour définir le rôle des médias dans la transmission des idéologies auxquelles s'identifient les élites économiques et politiques, soit les idéologies de la société libérale et capitaliste.

29. Thierry Vedel, « Les politiques... », *op. cit.* Voir aussi « Les autoroutes de l'information en Europe : politiques nationales ou politique européenne ? », *Information, communication et technique. Regard sur la diversité des enjeux*, Actes du Congrès national des Sciences de l'information et de la communication, 1996, p. 379-395.

L'impératif technique, fondement des représentations

Les documents et rapports émanant des gouvernements canadien et québécois témoignent d'une conception selon laquelle l'évolution technique est à la fois incontournable et impérative. Cette conception « mécanique » ou déterministe du développement est grandement critiquée par nombre de spécialistes qui ont montré qu'elle ne permettait pas de décrire l'évolution technique des sociétés contemporaines. Néanmoins, elle est clairement perpétuée à travers les documents et rapports gouvernementaux qui, tout en évoquant l'essor et les opportunités provoquées par les NTIC, soutiennent qu'il est impossible d'échapper à la révolution technologique. La seule possibilité qui s'offre serait de gérer plus ou moins efficacement la transition.

Ainsi, qu'il s'agisse du rapport du Comité consultatif québécois sur l'autoroute de l'information (CCAI-Québec)³⁰, du document de travail du Secrétariat de l'autoroute de l'information (SAI) qui fut entériné par le Conseil des ministres³¹, ou du rapport du Conseil de la science et de la technologie (CST) présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale³², toujours on soutient que la seule question d'importance est de savoir comment le Québec peut contribuer au déploiement des NTIC et se servir de celles-ci comme levier de développement économique, culturel et social. Il en est de même ailleurs au Canada, entre autres dans les premier et second rapports finals du Comité consultatif canadien sur l'autoroute de l'information (CCAI-Canada) où l'on affirme en substance que la capacité du Canada à bien gérer la transition est fondamentale pour l'avenir du pays et de sa population³³.

Le CST tient à ce sujet un discours fort éloquent. Disant craindre un relâchement, voire le retournement d'une partie de l'opinion publique contre les autoroutes de l'information, il insiste auprès du gouvernement sur l'importance de rappeler à la population que la réalisation du programme est un impératif. De son point de vue, seule une « attitude positive » permettra d'en tirer pleinement profit, sinon les pires maux sont à craindre :

-
30. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Inforoute Québec. Plan d'action pour la mise en œuvre de l'autoroute de l'information*, Québec, Gouvernement du Québec, 1995.
 31. Secrétariat de l'autoroute de l'information, *Pour une stratégie de mise en œuvre de l'autoroute de l'information au Québec*, Document de travail et de consultation, Québec, Gouvernement du Québec, avril 1996.
 32. Conseil de la science et de la technologie, *L'inforoute : un outil de développement pour le Québec*. Mémoire présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec, Québec, Gouvernement du Québec, août 1996.
 33. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Contact, Communauté, Contenu. Le défi de l'autoroute de l'information, Rapport final*, Canada, Ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1995 ; et *Préparer le Canada au monde numérique, Rapport final*, Canada, Industrie Canada, septembre 1997.

L'expansion de l'inforoute est un mouvement de fond à l'échelle du monde. Comme pour les réseaux routier, téléphonique ou aéroportuaire mondial, aucun pays ne peut se permettre de faire bande à part sans payer un prix élevé pour son isolement. Ceux qui ne peuvent ou qui ne veulent pas participer à ce mouvement prennent un grand risque, celui de rester à l'écart d'un des principaux moteurs de la nouvelle économie mondiale, de demeurer ou de devenir les pays sous-développés de demain³⁴.

En résumé, la vision initiale défendue dans les rapports et documents des gouvernements du Canada et du Québec est similaire à celle d'autres pays très industrialisés. Elle confirme l'idée d'un fort déterminisme technologique qui encourage à une certaine résignation devant les forces du changement, comme l'illustre la *Politique québécoise de l'autoroute de l'information* présentée en avril 1998. Le gouvernement y affirme en effet qu'il convient « de pratiquer une politique volontariste pour accompagner les turbulences historiques que nous font vivre les convergences technologiques et la mondialisation de l'économie³⁵ ». Par conséquent, cette vision invite à avoir une confiance presque aveugle dans le mouvement planétaire et justifie, dès lors, le leadership positif que le gouvernement est amené à exercer. Dans un contexte où l'on répète inlassablement qu'il est urgent et nécessaire de développer les conditions favorables à la mise en place des NTIC, le leadership du gouvernement vise à lancer un message clair et ferme à la population. Ce message consiste à reconnaître l'importance des enjeux positifs liés aux autoroutes de l'information et des retombées avantageuses dont sont susceptibles de profiter les citoyens.

La place centrale des enjeux économiques

Aux yeux des gouvernements, l'enjeu principal des autoroutes de l'information est économique, comme le prouve l'étude des rapports et documents. Ceux-ci font état de l'importance croissante des activités informationnelles dans les économies et présentent ces nouveaux réseaux de communication comme un outil important qui favorisera la compétitivité et assurera la création durable d'emplois.

Au Québec, par exemple, le CCAI présente les autoroutes de l'information comme un outil de première importance pour les pays industrialisés et un instrument « indispensable » du développement économique du Québec³⁶. L'implantation de ces nouveaux réseaux,

34. Conseil de la science et de la technologie, *L'inforoute : un outil...*, op. cit., p. 6.

35. Gouvernement du Québec, *La politique québécoise de l'autoroute de l'information. Agir autrement*, Québec, Gouvernement du Québec, 1998, p. 89.

que ce soit dans le système scolaire, les services de santé ou les services sociaux, contribuera directement à l'activité économique en agissant entre autres sur l'efficience, sur la formation et sur le développement de marchés. Pour soutenir ce point de vue, la plupart des textes font état de la place grandissante des technologies de l'information dans l'économie et de leur importance dans les stratégies de compétitivité. De même, certains insistent sur les considérables pertes prévisibles dans les domaines de l'emploi et de la compétitivité, notamment si la population, les entreprises et le gouvernement ne prennent pas une part active au virage que représentent les autoroutes de l'information³⁷.

Ces exemples confirment le caractère récurrent de la chaîne argumentaire faisant des autoroutes de l'information un outil nécessaire de compétitivité et de création d'emplois. Cela peut expliquer l'insistance avec laquelle les gouvernements répètent qu'il est urgent d'agir. Dans un contexte de compétitivité internationale, les enjeux justifient à leurs yeux des actions immédiates. D'ailleurs, les rapports Théry en France (1994), Bangeman en Europe (1994), Johnston au Canada (1995 et 1997) et Berlinguet au Québec (1995) évoquent tous le retard à combler. Il en est de même pour les documents publiés par Industrie Canada (1996) et le Conseil de la science et de la technologie (1996). Le message est à peu près le même partout. Le Québec se dit en retard sur l'Ontario et le Nouveau-Brunswick; le Canada sur les États-Unis, l'Europe et le Japon; la France sur l'Allemagne et le Québec; et l'Europe sur les États-Unis et le Japon.

Un peu partout, des statistiques et des pronostics sont évoqués pour presser les acteurs récalcitrants ou pour justifier les actions précipitées. Pris par un sentiment d'urgence, les gouvernements ont vite formé des groupes d'experts pour mettre en place un plan d'action à court et moyen termes. En quelques années, voire quelques mois, tous les pays les plus industrialisés de la planète ont procédé à une remise en question sérieuse de leurs politiques portant sur les technologies, la télédiffusion, la radiodiffusion, l'informatisation, l'aide aux entreprises, la formation, la recherche et la culture. En très peu de temps, des stratégies ont été adoptées à la suite des réflexions de groupes d'experts afin de préparer la mise en place de la nouvelle société fondée sur une économie mondiale de l'information³⁸. Certes, le mouvement de convergence législative, économique et technique

36. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Inforoute Québec...*, op. cit., p. 1.

37. Industrie Canada, *La société canadienne à l'ère de l'information. Pour entrer de plainpied dans le XXI^e siècle*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1996.

38. Au début de 1996, le Japon, les pays d'Amérique du Nord et les principaux pays européens avaient tous défini une stratégie relative aux autoroutes de l'information.

est entrepris depuis plus longtemps³⁹. Néanmoins, les dernières années ont été décisives. Fait à souligner, certains gouvernements, par exemple celui du Québec, n'ont pas attendu les recommandations des groupes d'experts pour débloquer des budgets et élaborer des stratégies temporaires. L'urgence du moment justifiait, à leurs yeux, les actions précipitées.

Les espoirs de transformations sociales et politiques

La volonté de susciter l'adhésion populaire incite les gouvernements à valoriser les autoroutes de l'information. Les rapports et documents qu'ils produisent évoquent les heureuses transformations découlant de la mise en place de ces réseaux ; en plus des avantages économiques, il est question de bénéfices sociaux et politiques.

Le SAI contribue à diffuser pareil message. Dans un document reconnu comme l'un des textes fondateurs de la stratégie québécoise de mise en œuvre des autoroutes de l'information⁴⁰, le Secrétariat présente une longue liste d'« impacts prévisibles », et parmi ceux-ci « une information accessible par tous, aussi bien en région qu'à Montréal » ; « la disponibilité de services commerciaux mais aussi d'actualité, d'informations » ; « des transactions d'affaires sans contrainte de temps ni d'espace » ; « des outils de téléconférence évitant déplacements et temps perdu » ; « des systèmes d'échange de documents informatisés qui automatisent les relations entre partenaires d'affaires » ; et enfin « des services publics accessibles partout, efficaces et économiques ». Certains textes, tel le rapport du CCAI-Québec⁴¹, font état de bénéfices présumés dans des secteurs spécifiques. Dans les domaines de la culture et de l'éducation, par exemple, les autoroutes de l'information pourraient contribuer à la qualité et à l'efficacité de la formation, à l'ouverture sur le monde, à la créativité et au dynamisme culturels, voire à l'élaboration d'un « projet de société ».

Les rapports et discours du gouvernement canadien paraissent encore plus enthousiastes quant au potentiel des NTIC. Le rapport d'étape du Comité consultatif canadien indique que les autoroutes de l'information nous rapprochent du village global. Les références à un monde utopique sont nombreuses :

Il ne s'agit pas uniquement de l'entrée ni de la sortie d'information, mais aussi d'un point de rencontre d'une série de collectivités dotées de cultures riches et dynamiques, grandes ou petites,

39. Lacroix et al., *De la télématique...*, op. cit.

40. Secrétariat de l'autoroute de l'information, *Pour une...*, op. cit.

41. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Inforoute Québec...*, op. cit.

situées au nord et au sud, à l'est ou à l'ouest, peuplées d'êtres humains à la pensée créatrice qui communiquent entre eux et s'enrichissent mutuellement. Plutôt qu'une autoroute, c'est une place publique dans un village électronique où les barrières du temps et de la distance sont éliminées, et où des gens communiquent entre eux de façons différentes. C'est vraiment une étape vers la formation du village global que Marshall McLuhan décrivait avec tant de vigueur et d'éloquence⁴².

Les premières pages du plan d'action du gouvernement du Canada sont également révélatrices. Les auteurs consacrent plusieurs colonnes aux différentes promesses associées aux autoroutes de l'information :

Les gens pourront opter pour le travail à domicile plutôt que de prendre l'autobus, l'automobile ou le train afin de se rendre au bureau, ce qui nous rapprochera d'autant plus des idéaux auxquels on aspire en matière de qualité de l'environnement et de développement durable (...) L'autoroute de l'information offre la possibilité d'élargir et d'enrichir le dialogue culturel et les échanges qui nourrissent l'identité canadienne (...) Grâce à l'autoroute de l'information, établissements de formation, enseignants et cours seront faciles d'accès (...) Les distances ne représenteront plus un obstacle (...) ⁴³.

En somme, les rapports et documents diffusés par les gouvernements canadien et québécois accordent beaucoup d'importance aux transformations sociales et politiques, ce qui indique bien la prégnance des promesses d'un avenir meilleur dans le discours public. Il est opportun de se questionner plus à fond sur le rôle de cette argumentation dans le processus de valorisation du grand projet.

La volonté de susciter l'adhésion populaire amène les gouvernements à valoriser les autoroutes de l'information et à présenter leurs avantages symboliques (démocratie, accès à la connaissance, effacement des frontières du temps et de l'espace, etc.). Ils font aussi appel aux sentiments de la population en disant offrir une réponse à leurs aspirations et à leurs désirs. Enfin, ils ont recours à de multiples représentations favorables aux NTIC dans lesquelles l'individu est appelé à se reconnaître et à se voir comme acteur du progrès à venir. Il s'agit là de caractéristiques intrinsèques au discours publicitaire. Le discours publicitaire est incitatif, il cherche à obtenir l'adhésion et,

42. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Rapport d'étape*, Canada, novembre 1994, s.p.

43. Industrie canada, *La société...*, op. cit., p. 3.

partant, à modifier les croyances, les valeurs et les comportements⁴⁴. Comme pour le langage publicitaire, l'argumentation utilisée ici s'appuie sur la fabrication d'image, la valorisation de produits et l'appel aux désirs. Il s'agit pour les gouvernements de susciter l'adhésion de la majorité des citoyens et de stimuler les entreprises du pays et de la province à faire preuve d'initiative.

L'assouplissement du cadre réglementaire

Le programme des autoroutes de l'information est fortement lié au modèle de régulation économique néolibéral. Pour développer leur plein potentiel, croient les promoteurs, ces NTIC doivent bénéficier d'un contexte idéalement libre de toute entrave réglementaire. Ainsi l'acteur économique aura une grande latitude pour en assurer l'implantation. C'est dans cet esprit que les rapports et documents font état de la nécessité de simplifier la réglementation, dernier élément constitutif du système de représentation inhérent à ces textes.

Le gouvernement du Québec à cet égard est dans une situation particulière. Il ne dispose d'aucun pouvoir en matière de télécommunications et de radiodiffusion, et ce, en vertu de la Constitution de 1867 et des décisions de tribunaux opposées à l'exercice de la juridiction provinciale dans ces domaines. Néanmoins, le gouvernement du Québec possède certaines cartes qu'il entend utiliser afin de contribuer à la réduction des entraves juridiques et réglementaires dans les domaines du commerce⁴⁵. La question des cadres réglementaires et de la législation se pose avec plus d'acuité au niveau fédéral. Dans la plupart des documents et des discours politiques canadiens, la libéralisation des marchés et de l'établissement de normes communes pour le commerce sont jugés indispensables à la réalisation du projet. À commencer par le CCAI-Canada qui estime que la « concurrence juste et équitable » est le moyen idéal pour favoriser l'innovation. « L'action la plus efficace, c'est (...) de laisser intervenir davantage les forces du marché⁴⁶ ». Le Comité reconnaît néanmoins qu'il est important de confirmer et de renforcer les politiques culturelles du Canada. « Le défi, écrit-il, consiste à s'assurer que ces politiques soient suffisamment souples pour s'adapter aux changements imprévisibles,

44. À ce sujet, lire notamment Guy Durandin, *Les mensonges en propagande et en publicité*, Paris, Presses universitaires de France, 1992; E. Deutsch, « Psychologie et publicité », dans Lucien Sfez, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 1109-1112; Yves De la Haye, *Dissonances*, Grenoble, La pensée sauvage, 1984.

45. Secrétariat de l'autoroute de l'information, *Pour une...*, op. cit., p. 6.

46. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Contact...*, op. cit., 13.

tout en restant assez rigides pour assurer la stabilité du Canada dans un monde instable⁴⁷».

Ainsi, il y a forte tension entre deux courants. Dans un contexte international où les pressions vont dans le sens d'une ouverture totale des marchés nationaux, plusieurs craignent pour la protection de la culture et du contenu canadiens. Or, le plan d'action du gouvernement fédéral montre que les autorités politiques sont bien déterminées à réduire les entraves au libre marché. S'appuyant sur l'amorce de réforme du cadre stratégique, législatif et réglementaire des années 1980 et du début des années 1990, ce plan prévoit «une augmentation sensible de la concurrence au sein du système des communications au pays⁴⁸». La fin du monopole dans la téléphonie locale, autorisée par le CRTC en mai 1997, constitue un exemple symptomatique de ce mouvement de convergence législative et réglementaire. **Le message** du gouvernement canadien est d'ailleurs clair. Il entend ne ménager aucun effort «pour favoriser la libre concurrence afin d'aider les entreprises canadiennes à innover, à prospérer et à créer des emplois au profit de tous⁴⁹». Le CCAI-Canada en demande d'ailleurs autant dans son deuxième rapport final : «il est primordial de continuer à faire avancer sans délai le programme d'action. Le gouvernement et le CRTC n'ont d'autre choix **que de passer à l'action et de mettre en place les éléments du cadre d'action et de réglementation nécessaires à une concurrence loyale et durable**⁵⁰».

La modification du cadre réglementaire et législatif est présentée comme incontournable et souhaitable. Cette position découle directement des points de vue que l'on entretient à l'égard du projet, à savoir qu'il est inéluctable, qu'il est un enjeu économique crucial et qu'il entraîne des avantages sociaux et politiques importants. Elle reflète également un certain consensus selon lequel l'initiative privée, et non publique, doit être le moteur de la société de l'information⁵¹. Ce projet nécessite des investissements à ce point considérables qu'aucun pays n'est disposé à les engager. En conséquence, le secteur privé se voit confier le mandat de construire les autoroutes de l'information. L'État allège pour sa part la réglementation, facilite la concurrence, promeut les NTIC et se montre un utilisateur modèle. En quelque sorte, il se fait le porte-parole des acteurs industriels⁵². Le grand

47. *Ibid.*, p. 33-34.

48. Industrie Canada, *La société...*, *op. cit.*, p. 6.

49. Industrie Canada, *La société...*, *op. cit.*, p. 5.

50. Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, *Préparer...*, *op. cit.*, p. 15.

51. Pour une étude plus poussée de cette question, voir Armand Mattelart, *La mondialisation de la communication*, coll. Que sais-je?, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

52. Cet aspect a notamment été mis en lumière par Astrad Torrés, « Refuser la vassalisation », *Manière de voir. Le Monde diplomatique*, n° 27, août 1995, p. 84-86.

gagnant, finalement, est la vaste industrie de l'information et des télécommunications. D'un point de vue analytique, c'est l'idéologie néolibérale qui s'affirme.

Le système de représentations structure ainsi les discours et les stratégies politiques et économiques, et accompagne la mise en place de ces nouveaux réseaux de communication. Quatre éléments ressortent avec évidence de cette étude : la conception déterministe à l'égard de la technique, la vitesse avec laquelle les initiatives gouvernementales doivent être réalisées, la nature promotionnelle du discours qui est attendu de l'acteur politique et la connivence entre le politique et l'économique dans la mise en place des autoroutes de l'information.

CONCLUSION

Le discours politique et les textes gouvernementaux concernant les autoroutes de l'information laissent entendre que les autorités ont une vision d'avenir claire, rationnelle et conforme à l'intérêt public. Ils laissent croire également que les problèmes sociaux trouvent plus ou moins entièrement réponse dans l'implantation de nouveaux réseaux électroniques de communication. En présentant à la population un projet de société aussi mobilisateur, les autorités politiques répondent aux exigences de régulation et de légitimation qu'impose la gouverne de l'État. Il faut toutefois souligner la démesure des promesses véhiculées et des espoirs entretenus par rapport aux possibilités concrètes des autoroutes de l'information. La surenchère n'est évidemment pas un phénomène nouveau, mais l'ampleur des enjeux que révèle cette nouvelle phase d'informatisation sociale exigerait de la part des autorités gouvernementales une plus grande prudence.

De fait, il y a lieu de déplorer l'inquiétante insouciance des autorités gouvernementales face aux enjeux politiques et sociaux des autoroutes de l'information. Leur volontarisme inconditionnel conduit à l'évacuation ou au déni des questions cruciales concernant l'impact de ces réseaux à moyen et long termes : leurs retombées réelles sur l'organisation économique dans son ensemble (locale, régionale et mondiale), la structuration du travail et du marché de l'emploi, les conditions d'accès aux nouvelles technologies (par rapport au coût des équipements et à leur rapide désuétude, par exemple), la qualité de vie des utilisateurs et de leur entourage (physique, psychologique et intellectuelle), la nature et le contrôle de l'espace national, etc. Malgré l'intérêt qu'elles portent à l'universalité d'accès et à la qualité du contenu, les autorités n'ont pas réfléchi sérieusement sur les effets pervers que peuvent avoir de tels réseaux techniques. Elles semblent plutôt démontrer une solide confiance dans l'auto-organisation et

l'autocontrôle progressifs des réseaux, du marché et des consommateurs.

Enfin, on peut douter de la capacité des gouvernements actuels à diriger véritablement le changement que représente la mise en place des autoroutes de l'information. Face à ce mouvement d'envergure plus ou moins clair et cohérent, que représentent la mondialisation des échanges et le néolibéralisme tous azimuts, l'engagement en faveur de la réalisation des objectifs d'épanouissement individuel et collectif sonne faux. Ce sont plutôt les objectifs du système, et principalement ceux des pouvoirs capitalistes, qui semblent une fois de plus s'imposer. Le rôle prédominant confié au secteur privé dans la réalisation du projet de société et la remise en cause des cadres réglementaires en faveur d'une plus grande libéralisation des marchés constituent des exemples éloquentes de l'assujettissement des stratégies politiques aux pouvoirs économiques. Si notre analyse est exacte, le projet de société perd aussitôt de son lustre et apparaît plutôt comme un projet destiné à satisfaire les visées capitalistes. Certaines formes de progrès sociaux ne sont pas à exclure pour autant, mais les vertus démocratiques des nouveaux réseaux semblent lourdement hypothéquées.